

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

**Séance extraordinaire du 28 novembre 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 28 novembre 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Pascal Saumure      Maire suppléant  
                         Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller  
                         Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Monique Pelletier      Conseillère  
                         Madame      Ariane Matteau      Conseillère  
                         Monsieur      Jean Daoust      Conseiller

Est absent :            Monsieur      Gilles Bastien      Maire \*

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Pascal Saumure.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

\* Monsieur Gilles Bastien, maire, assiste à la rencontre mais il ne siège pas à son siège à la table de conseil.

*Lors de la séance tenue le 2 décembre 2019, le maire, Gilles Bastien, a demandé d'ajouter l'information suivante : Il n'a pas participé à cette séance extraordinaire pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts sur les sujets discutés.*

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Pascal Saumure, maire suppléant, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-13 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2019-11-28-291

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec :

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-13 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-13 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver**

M.B. 2019-11-28-292

**Considérant** les trois appels d'offres lancés par la directrice générale de la municipalité relativement au service de déneigement des chemins municipaux;

**Considérant** que la municipalité n'a reçu aucune soumission et ce, pour ces trois appels d'offres;

**Considérant** la résolution M.B. 2019-11-11-289 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 11 novembre 2019;

**Considérant** que par cette résolution les membres du conseil ont résolu de retourner en appel d'offres public pour une année pour le contrat de déneigement en utilisant un devis modifié en fonction des recommandations du comité ad hoc formé à cet effet;

**Considérant** l'appel d'offres publié par la directrice générale, appel d'offres (BOU-2019-13), visant un contrat d'entretien des chemins d'hiver pour la période 2019-2020;

**Considérant** le procès-verbal rédigé par la directrice générale suite à l'ouverture des soumissions;

**Considérant** que deux soumissions ont été déposées pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

**Considérant** que le plus bas soumissionnaire conforme est monsieur Steve Lefebvre, au montant de 378 000\$ plus taxes, soit un montant de 434 605.50\$;

**En conséquence**, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'accorder le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour la période 2019-2020 à monsieur Steve Lefebvre pour une somme de 434 605.50\$ incluant les taxes, soit un montant de 378 00.00\$ avant les taxes.

**Adoptée à la majorité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Une question est posée concernant les futurs contrats d'entretien des chemins, été et hiver.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2019-11-28-293

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 39.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Pascal Saumure  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière